

# Encadreuse - Encadreur (15 à 25 ans)

RÉF | 6583

## OBJECTIF ET CONTENU

### Objectif

Au terme de cette formation en alternance dont la majeure partie se déroule en entreprise, vous serez capable de :

Définir le type d'encadrement à proposer selon l'époque, le style, le genre de peinture, de gravure, de photographie; Choisir en conséquence le type de profil et la matière de l'encadrement; Déterminer si l'encadrement peut se faire avec ou sans passe-partout, avec ou sans caisson, avec ou sans biseau coloré ou non; Choisir le carton, le papier adéquat; Tracer et découper le passe-partout; Tracer et découper le caisson; Réaliser le biseautage; Réaliser le collage; Tendre la toile sur châssis; Tracer et découper le verre; Entoiler le carton; Border le verre avec le passe-partout; Mesurer et scier en onglet les profils en alu; Mesurer et scier en onglet les profils en bois non stuckés; Mesurer et scier en onglet les profils en bois stuckés avec raccordement parfait du relief; Poser les bandes de velours en marquise; Mesurer et scier en onglet les moulures de polyuréthane; Réaliser de la dorure sur cadre; Réaliser de la patine sur cadre; Laquer les cadres; Vernir les cadres; Organiser complètement un plan de travail; Etablir des fiches de temps par type de travaux.

### Programme

- **Connaissances générales :**

Commerce; Communication; Droit; Mathématiques.

- **Connaissances professionnelles :**

Matières premières; Équipement professionnel; Théorie et technologie; Dessin; Hygiène et sécurité professionnelles.

- **Pratique en entreprise :**

**Si les cours de connaissances professionnelles ne sont pas organisé, l'apprenant suivra des cours connexes.**

Formation en alternance via un [contrat d'alternance](#) :

- formation théorique au centre de formation;
- formation pratique en entreprise.

Vous devrez donc trouver un patron-formateur qui accepte de vous engager sous contrat d'alternance.

Le [délégué à la tutelle](#) est l'intermédiaire indispensable à la conclusion du contrat d'alternance. Il est chargé de tous les aspects administratifs et veille au bon déroulement de la formation pratique en entreprise. N'hésitez pas à le contacter pour une information ou un conseil (voir les permanences des délégués à la tutelle).

Le contrat d'alternance répond à l'obligation scolaire et peut être conclu à tout moment de l'année.

Cette formule en alternance (cours + pratique professionnelle au quotidien) est rémunérée et peut aboutir à l'engagement de l'apprenti au sein de l'entreprise qui l'a accueilli.

**Certification(s)  
visée(s)**

Certificat d'apprentissage, homologué par la Fédération Wallonie-Bruxelles

**Type de formation**

[Alternance PME](#)

## ORGANISATION

**Durée**

3 année(s)

**Horaire**

En journée, 12 heures semaine en 1ère année; 8 heures en 2ème et 3ème année.

**Début**

Septembre

**Coût**

Gratuit

## CONDITION D'ADMISSION

Avoir entre 15 et 25 ans.

## Prérequis administratifs

### Vous devez :

- **avoir atteint l'âge de 15 ans.** Sachant que le contrat d'alternance doit se terminer au plus tard l'année de vos 26 ans, l'accès après 23 ans devra être conditionné à l'établissement du plan de formation.
- **avoir fréquenté au moins deux années dans le premier degré de l'enseignement secondaire.**

Dans certains cas spécifiques, en fonction de votre parcours scolaire et de vos compétences, vous devrez suivre un programme de cours préparatoires préalable à votre formation en entreprise.

### Vous ne répondez pas à ces conditions ? Vous avez des questions ?

Nous vous recommandons de prendre contact avec un [délégué à la tutelle](#) du Sfpme.

Les ressortissants étrangers hors union européenne de plus de 18 ans doivent satisfaire aux exigences légales de séjour en Belgique.

## EN PRATIQUE

### Pour s'informer et postuler

Consultez les modalités d'inscription sur le [site de l'organisme](#). Les inscriptions sont ouvertes toute l'année.

### Pour s'informer uniquement

Rencontrez un délégué à la tutelle pour toutes questions relatives aux contrats d'alternance, il s'assurera que vous êtes dans les conditions d'admission. Il établira avec vous un plan de formation (durée et choix du métier). [Consultez les permanences des délégués à la tutelle.](#)

## Organisme

### SFPME - Apprentissage

Rue de Stalle 292b  
1180 UCCLE

Tél: 0800 85 210  
<https://www.efp.be/>

